

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 MARS 2012

Présents : Madame CORNUAULT - Messieurs GUILLOT - PERRADIN - GIVRE -  
GUILLOTON - MONNET - CHANET - BOURGEOIS - BOURGEY - COUTURIER -  
Mesdames MOREY - LANET - SANDRIN

Monsieur DUPERRON est représenté par Monsieur GIVRE  
Madame MICOLI est représentée par Madame CORNUAULT  
Madame BRAC de la PERRIERE est représentée par Madame SANDRIN

Absent : Monsieur GRENIER

Monsieur PERRADIN a été élu Secrétaire de séance.

## 1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 08/03/12

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 08/03/12.

## 2. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 16 voix pour, donne son accord pour reconduire les taux des taxes de l'année précédente, pour l'année 2012, soit :

- Taxe d'habitation : 14.42 %
- Taxe foncière (bâti) : 10.79 %
- Taxe foncière (non bâti) : 32.30 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17.69 %

## 3. Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Le Conseil Municipal, par 16 voix pour, accepte de contribuer au FSL à hauteur de 0.30 € par habitant (1 922 h), soit 576.60 €.

## 4. Demande de subvention au titre de l'Etat

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'état au titre de la réserve parlementaire pour le projet du club house du tennis.

## 5. Questions diverses

### Tirage au sort des jurés d'assises

Le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2013 a désigné :

- Madame Elodie DENAIN
- Madame Nathalie GAY
- Monsieur Eric ROUMANE